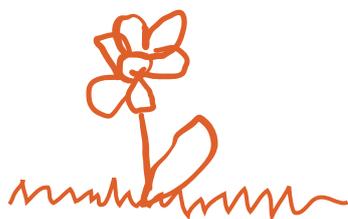


# Encouragez un contexte de vie favorable aux enfants dans votre commune – avec le concours du fonds communal



Il existe précisément à l'échelon communal – dans l'environnement immédiat des enfants et des jeunes – un fort potentiel pour encourager et consolider le degré d'adaptation aux enfants à long terme, de manière durable. Le fonds communal a été créé à l'initiative de la Fondation Mercator Suisse pour que des pénuries de personnel et des obstacles financiers n'entravent pas une politique ambitieuse de l'enfance et de la jeunesse.

Les enfants de votre commune souhaitent-ils depuis des années un **lieu** pour eux qu'ils puissent organiser leur idée ? Votre commune aurait besoin d'une **plateforme** pour gérer les questions intéressant la jeunesse ou souhaitez-vous depuis longtemps un ou une **délégué-e à l'enfance et à la jeunesse** ? Vous désirez vous perfectionner dans le domaine de la **participation** ? Ou bien votre commune souhaite obtenir la **labellisation « Commune amie des enfants »** ?

Le fonds s'engage pour permettre aux communes de s'approprier des thèmes, des mesures et des projets en faveur des enfants et des jeunes qui gagnent ainsi en pertinence dans la commune. Le financement par le fonds sert d'impulsion pour intégrer cette thématique à moyen et long terme dans la politique communale de l'enfance et de la jeunesse.

#### Votre commune a-t-elle

- terminé la première étape de labellisation (état des lieux) pour la « Commune amie des enfants » ?
- pris la décision d'obtenir le label ?
- des difficultés de personnel et de financement pour la mise en œuvre et aurait-elle besoin d'urgence d'un coup de pouce financier ?

#### Les domaines suivants sont éligibles à un financement :

- création et extension de structures et d'offres dans la commune destinées aux enfants et aux jeunes tels que le cofinancement de ressources humaines, des fonds pour la commission et le groupe de travail, la mise en œuvre de mesures concrètes
- mise en place et développement d'expertises dans la commune relatives à un contexte de vie favorable aux enfants et à la participation
- cofinancement des coûts du processus pour devenir « Commune amie des enfants »



Le formulaire de demande suivant vous permettra de saisir votre projet ou mesure envisagée : [www.communeamiedesenfants.ch](http://www.communeamiedesenfants.ch)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter personnellement votre interlocuteur auprès d'UNICEF ou par e-mail [cae@unicef.ch](mailto:cae@unicef.ch)

À l'initiative de et soutenu par  
**STIFTUNG  
MERCATOR  
SCHWEIZ**